

Le service d'exploitation du port de pêche de la CCI de Bayonne Pays Basque, assure la gestion de :

- **deux grues** fixes potence situées Quai du Général Leclerc à St-Jean-de-Luz et destinées au chargement et déchargement sur les bateaux de pêche dans le cadre des services à l'armement et au déchargement de la production d'algues.



pontons et services situés :

- sur le Quai de l'Infante comprenant les pannes A, B et C du Port réservées en priorité aux bateaux d'exploitation locale ;
- sur le Quai Général Leclerc comprenant les pannes D et E réservées au stationnement des navires de pêche d'exploitation locale dont les caractéristiques ne sont pas compatibles avec le stationnement sur les autres pannes ainsi que le stationnement des navires extérieurs.

A télécharger (PDF) : [Arrêté d'exploitation des pontons](#)

- **chariot de Larraldenia**, soit une installation de relevage de bateaux située à Ciboure.

La CCI Bayonne Pays Basque gère ces installations d'outillage public concédées sous le contrôle du concessionnaire.

Tarifs publics applicables aux services assurés par le Concessionnaire :

- Pour l'utilisation des grues, des pontons et des services associés s'applique le [Tarif n°II des tarifs publics](#)
- Pour l'utilisation du chariot et de la cale de halage de Larraldenia s'applique le [Tarif n°VII des tarifs publics](#)

 A télécharger (PDF) : [Arrêté d'exploitation du chariot et de la cale de Larraldenia](#)

Contact :

Service Exploitation du Port de pêche

Sébastien LE REUN au 06 30 52 57 44 / Pierre Sierra au 06 81 76 72 78

Service Equipement

50-51, allées Marines
BP 215
64102 Bayonne Cedex
Tél. 05 59 46 58 89
Fax 05 59 46 58 87

[](#)